

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur
la structure fédérative :

Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Université Bordeaux-Montaigne

CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Francis JOANNES, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

| | |
|---|--|
| Nom de la fédération : | Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux |
| Acronyme de la fédération : | FSAB |
| Label demandé : | FR |
| N° actuel : | FR 3383 |
| Nom du directeur (2014-2015) : | M. Pierre GUIBERT |
| Nom du porteur de projet (2016-2020) : | M. Pierre GUIBERT |

Membres du comité d'experts

Président : M. Francis JOANNES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Antonio GONZALES (représentant du CNU)
M^{me} Marie-Hélène MONCEL, CNRS, MNHN
M^{me} Evelyne PRIoux (représentante du CoNRS)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Françoise LE MORT, INSHS

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M^{me} Florence PARNIER, Délégation Régionale CNRS

M^{me} Hélène VELASCO, Université Bordeaux-Montaigne

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La fédération de recherche Sciences archéologiques Bordeaux a été créée le 1^{er} janvier 2011 et regroupe les activités des UMR PACEA (UMR 5199 - CNRS - Université de Bordeaux - Ministère de la Culture et de la Communication), Ausonius (UMR 5607 - CNRS - Université Bordeaux-Montaigne) et l'équipe CRP2A de l'UMR IRAMAT (unité multi-site UMR 5060 - CNRS - Université Bordeaux Montaigne - Université d'Orléans - Université Technologique de Belfort Montbéliard). Elle associe environ 280 personnes (permanents, contractuels, doctorants) qui travaillent sur Bordeaux et sa région. Ses unités constitutives dépendent de l'INSHS et de l'INEE du CNRS, et des sections 20 et 21 du CNU.

La création de cette fédération est le produit de synergies qui se sont développées depuis près de vingt ans entre les unités de recherche archéologiques bordelaises qui ont donné naissance aux trois UMR constitutives. Des opérations communes de recherche avaient déjà été menées, avec le soutien de la MSH Aquitaine, du Ministère de la Culture, et du Conseil Régional d'Aquitaine. C'est le programme pluri-formation intitulé «Notion de site», mené par M. Henri DUDAY, de 2006 à 2010, qui a servi d'étape préliminaire à la mise en place d'une structure fédérative. Le regroupement des UMR PACEA, Ausonius et IRAMAT dans des réponses communes à des appels d'offre sur projets a ainsi débouché sur la mise en place d'un projet de pôle d'excellence archéologique dans le cadre du plan Campus (2008), puis du LabEx Sciences Archéologiques Bordeaux (LaScArBx, 2011). Si la fédération de recherche a piloté le montage du projet de LabEx, elle n'en assure ni la gouvernance, ni le développement scientifique, et s'est donc investie sur deux nouveaux projets : l'édification d'une Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux et la mise en place de pratiques interdisciplinaires par la tenue de séminaires collectifs.

À long terme, la FSAB prévoit de se développer dans le cadre d'un pôle d'excellence archéologique, dont la mise en place du LabEx LaScArBx est une bonne illustration, et qui doit s'identifier à la Maison des Sciences Archéologiques. Celle-ci se veut le regroupement ergonomique des activités développées par les UMR Ausonius et CRP2A dans la Maison de l'Archéologie actuelle sur le campus de Bordeaux-Montaigne et de l'UMR PACEA de l'université de Bordeaux (ex Bordeaux 1), porteuse initiale de la fédération. Sa mise en place permettrait également un rééquilibrage des sources de financement et rendrait sa réalisation possible dans un avenir assez proche.

Equipe de direction

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux est pilotée par un directoire composé du directeur de la fédération et des directeurs des trois UMR. Depuis 2012, le directeur de la partie CRP2A de l'UMR IRAMAT est également directeur de la fédération. En mars 2014, a été adjoint au directoire un conseil de la fédération de 23 personnes, qui se prononce sur les actions de formation, les partenariats et les demandes de financement. Il est composé d'élus des chercheurs, des ITA et des doctorants de chaque UMR, de 3 membres nommés et des directeurs des trois UMR.

Le projet de Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux a généré sa propre structure de pilotage (5 personnes), pour optimiser les relations entre les UMR de la fédération de recherche (auxquelles s'est jointe l'UMS Archéovision), la responsable « infrastructure » de l'Université Bordeaux Montaigne et la société Athegram, partie prenante du développement du projet.

Effectifs propres à la structure

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux ne compte aucun personnel en propre. Tous ses membres sont issus des 3 UMR constitutives, mais rattachés en propre à ces UMR.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La FSAB est une belle idée et un bel outil, sans doute encore sous-employé. Les activités de réflexion et de programmation développées par la FSAB sont clairement productrices de résultats. Il paraît essentiel maintenant, une fois récusée la création d'une grosse UMR commune, de mieux situer la place et le rôle institutionnels de la FSAB de même que le soutien qu'elle va recevoir de ses tutelles et de la COMUE ; il faut aussi lui donner les moyens humains et financiers de piloter la structure.

Le renouvellement de la fédération est d'autant plus souhaitable qu'elle est, à terme, dans le paysage universitaire bordelais une structure essentielle de coopération et de concertation et qu'à la différence du LabEx, elle a vocation à la pérennité. Elle s'insère dès maintenant dans un réseau régional plus vaste (COMUE Aquitaine) et compte, parmi ses partenaires permanents au titre de l'IRAMAT, des collaborations extérieures significatives (Orléans et UTBM).

Points forts et opportunités

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux apparaît comme une structure de réflexion et d'incubation de projets de recherche, un lieu d'échanges et de montages coordonnés de ces projets (LabEx, autres appels à projets). Elle est ainsi porteuse d'un ambitieux projet de pôle scientifique sur le campus de l'université Bordeaux-Montaigne, transformant l'actuelle Maison de l'Archéologie en une Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux à vocation de plate-forme technologique et de coordination scientifique, de lieu de formation et de centre de recherche abritant les activités des UMR de la Fédération. De ce fait, elle fournit à ses partenaires institutionnels ou scientifiques un interlocuteur unique et consensuel. Le succès du montage du LabEx LaScArBx en est une bonne illustration.

Points faibles et risques

La Fédération de recherche Sciences Archéologiques Bordeaux veut être un élément incitateur pour la pratique de recherches interdisciplinaires et la mise en forme des projets collectifs. À ce titre, elle correspond à la définition *stricto sensu* des FR (regroupement de plusieurs UMR ou EA en vue de mutualiser des moyens (formations doctorales, moyens de traitement, documentation scientifique) ou des demandes de moyens auprès des collectivités, et de favoriser des initiatives scientifiques).

Mais les moyens financiers et humains dont dispose actuellement la FSAB sont trop réduits. Si la fédération ne reste qu'un lieu de concertation entre les UMR constitutives, elle risque de ne pas pouvoir développer autant qu'il est souhaité par ses membres, les recherches communes et leur pilotage. Sa place dans le LabEx, peu évoquée dans le dossier, à l'exception des dotations financières asymétriques, mériterait d'être éclairée. De manière générale, sa visibilité dans l'appareil de recherche des tutelles n'est pas très évidente : elle figure sur le site internet de l'Université de Bordeaux, mais pas sur celui de Bordeaux-Montaigne, ni du CNRS. Par ailleurs, la participation à la FSAB qui concerne le Laboratoire Métallurgie et Cultures de l'UTBM n'est pratiquement pas évoquée sur le site de cette dernière : s'agit-il seulement de prestations de services sur l'analyse des métaux, ou y a-t-il véritable collaboration scientifique ?

Le dossier ne donne pas non plus d'indications sur la place qu'occuperait la fédération de recherche dans la Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux. Si le projet est bien inscrit dans le plan Campus, l'université est porteuse de l'aspect construction réaménagement de l'infrastructure, mais ne s'est pas prononcée sur la gouvernance de la Maison et sur la place qu'y tiendrait la FSAB.

Recommandations

Dans le cadre du renouvellement de la fédération de recherche que le comité d'experts appelle de ses vœux, il paraît important d'accroître la visibilité de la gouvernance de cette fédération, en mettant en place une direction bien distincte de celle des UMR. Si la continuité du directoire en charge du LabEx s'impose, ce n'est pas le cas pour la fédération. Celle-ci gagnerait désormais à être indépendante et serait ainsi mieux à même de porter les projets interdisciplinaires qui sont l'une de ses raisons d'être, tout en gardant naturellement les liens étroits avec les UMR qui la constituent. La reconnaissance que lui ont accordée les tutelles ne pourra, semble-t-il, que s'en trouver renforcée.

Une seconde recommandation porte sur le portage de conventions avec le Ministère de la Culture et avec l'INRAP, pour lesquelles la fédération de recherche semble l'interlocuteur le plus qualifié et qu'elle est encouragée à accroître.

Un troisième point est celui du développement des aspects techniques, avec une mutualisation souhaitable des moyens humains et matériels fournis par les UMR, mais aussi par les tutelles. Dans l'attente de la mise en place d'un bâtiment dédié aux activités de la fédération, qui n'est plus d'actualité immédiate, il paraît important de s'engager dès maintenant dans une politique de mutualisation, seule à même de compenser les départs en retraite et de justifier des demandes de recrutement auprès des tutelles, c'est-à-dire les deux universités, mais aussi les instituts INSHS et INEE du CNRS. La FSAB pourrait ainsi jouer, à Bordeaux, un rôle essentiel dans la préservation d'un équilibre disciplinaire entre archéologie environnementale, archéologie culturelle et archéométrie

Enfin, en liaison avec la création d'un département d'archéologie au sein de l'UFR d'Histoire de l'université Bordeaux-Montaigne, le rôle de la FSAB dans la formation doctorale au sens large doit être amplifié : la FSAB doit jouer son rôle de fédérateur et d'impulsion scientifique et pédagogique pour la valorisation des nouvelles synergies issues de la mutualisation des moyens. Les activités d'échanges d'information et de formation pluridisciplinaire ont reçu un écho assez faible dans le rapport d'activité. C'est l'un des domaines dans lesquels la fédération doit donner toute la mesure de son potentiel de rassemblement, au cours des années de thèse, mais aussi depuis la formation initiale en master et jusqu'aux activités des post-doctorants dont elle pourrait accompagner certains projets.

3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

Portage et réussite du LabEx LaScArBx en 2011. Mais le développement des thématiques de recherche du LabEx échappe à la FSAB. Les activités collectives de recherche n'apparaissent guère dans le rapport.

Portage du projet de Maison des Sciences Archéologiques, en cours d'instruction. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour la réussite du projet scientifique et technologique. Mais il a peu de chances de se réaliser à court terme et dépend aussi du dynamisme de la coopération générée par la FSAB.

Réalité et qualité de l'animation scientifique

Utilisation des crédits alloués par le CNRS (seuls crédits récurrents) pour l'organisation de colloques, de séminaires, et de journées d'études (6 opérations en 2012, 7 opérations en 2013, pas de «délivrables» mentionnés dans le rapport). L'unique journée des doctorants d'avril 2013 apparaît comme l'un des accompagnements les plus efficaces de la formation à la recherche que puisse piloter la FSAB, et permet, en particulier, de dépasser les barrières inter-établissements. La consultation et la réunion des différents partenaires a cependant un coût élevé qui pèse sur le maigre budget de la Fédération.

Pertinence et qualité des services techniques communs

Le rapport n'entre pas dans les détails pour le fonctionnement actuel des services techniques : l'entretien avec l'équipe de direction actuelle a fait apparaître que cette mise en commun interviendrait dans le cadre de la Maison des Sciences Archéologiques.

Degré de mutualisation des moyens des unités

Cette phase n'est pas encore réellement engagée d'après ce qu'indique le rapport, et fait partie de la réflexion commune qui va se développer en accompagnement de l'édification de la Maison des Sciences Archéologiques si elle voit le jour : actuellement, les mutualisations sont le résultat des collaborations entre équipes de recherche et collègues dans des projets portés par la FSAB ou au carrefour de celle-ci par les équipes constituantes de la fédération. Il faut encourager la mutualisation en offrant les moyens techniques et financiers.

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

On peut regretter le caractère assez succinct du dossier préparé par la fédération sur cet aspect prospectif. Le calendrier proposé par la FSAB est à long terme (horizon 2021, au moment de l'achèvement du LabEx), et se concentre sur une phase de réflexion commune en ce qui concerne la structuration des équipes constituantes (mais quelle sera leur propre évolution démographique et thématique ?) et la définition des champs de mutualisation entre les UMR, ainsi que sur le transfert de ressources humaines des UMR vers la FSAB. Cette réflexion accompagnerait la construction de la Maison des Sciences Archéologiques, prévue, en fait sur deux quinquennaux (quinquennal actuel et quinquennal 2016-2020).

La visibilité d'une telle structure dépend, sur le site de Bordeaux-Montaigne, de ses rapports avec la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, la Maison des Suds, l'Archéopôle d'Aquitaine et la future Maison de la Recherche, et sur l'intégration des activités actuellement développées par l'UMR PACEA à l'université de Bordeaux. Tout cela est également lié au fonctionnement de la COMUE d'Aquitaine, et les précautions prises dans l'exposé du programme prévisionnel reflètent cette forte dépendance envers les orientations d'une instance qui n'a qu'un an et demi d'existence.

Il y a donc deux défis qui se présentent à la FSAB : son positionnement et sa reconnaissance dans la COMUE d'Aquitaine, et, sur le site de Bordeaux-Montaigne, sa place dans une éventuelle Maison des Sciences Archéologiques en tant que représentante des sciences archéologiques, par rapport aux autres lieux de la recherche présents sur le campus. Il y a donc une forte interdépendance entre les différents projets et la réalisation effective ou non de ceux-ci. On doit souligner qu'à partir du moment où la fusion des UMR constitutives, qui n'est demandée par personne et qui n'a pas la faveur de l'ensemble des tutelles, ne se réalise pas, la FSAB demeure le seul lieu de mutualisation et de synergie de la recherche archéologique à Bordeaux.

4 • Déroulement de l'évaluation

Date de la visite

Début : 03/03/2015 à 14h00

Fin : 03/03/2015 à 17h30

Lieu de la visite : En visioconférence

Institution : HCERES

Adresse : 20 rue Vivienne, 75 002 Paris

5 • Observations générales des tutelles

Campagne d'évaluation 2014-2015 (vague) A

Référence : [S2SF160009983 - FÉDÉRATION DES SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES DE BORDEAUX - 0331766R](#)

Observations de portée générale

sur le rapport d'évaluation de la Fédération des sciences archéologiques, destinées aux membres du comité d'évaluation du HCERES

La direction de la Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux (FR3383 CNRS) prend acte du rapport d'évaluation transmis par l'HCERES et a apprécié la qualité de la synthèse effectuée par le comité. Elle souscrit aux préconisations du rapport concernant le rôle de cette entité structurante vis-à-vis des instances locales.

Le positionnement de la fédération a été bien perçu par les évaluateurs et elle constitue en effet la structure de recherche permettant une réflexion structurante non concurrentielle au sein des équipes fondatrices. La réflexion sur la Maison des Sciences Archéologiques de Bordeaux sera poursuivie au cours du prochain quinquennal.

La direction de la fédération tenait à préciser toutefois que le labex LaScArBx n'est pas le fruit direct de la fédération qui a vu le jour en 2011, mais que son succès résulte de la réflexion engagée entre les équipes partenaires dans la perspective de créer la fédération. Par ailleurs, le nom du prochain ou de la prochaine responsable de la structure n'est pas encore connu en juin 2015. Le processus de candidature et de désignation est en cours. Pour le moment nous avons laissé la priorité aux UMR composantes de décider de leur positionnement vis-à-vis de l'INRAP ou du Ministère de la Culture, et de leurs conventionnements correspondants.

L'intégration de l'équipe bordelaise de l'IRAMAT dans la fédération ouvre la possibilité pour Ausonius et PACEA de collaborations directes avec les autres centres de l'IRAMAT (Orléans, Belfort et Saclay), notamment pour des thématiques et des spécialités distinctes de celles du CRP2A, en particulier l'archéométaballurgie du fer, la numismatique, l'archéologie du verre. C'est aussi une plus grande facilité d'accès à des plateformes techniques d'expérimentation archéologique (plateforme

métallurgique de Melle) ou à des grands instruments (rayonnement synchrotron, plateforme IPANEMA, microsondes nucléaires) qui devient possible.

La direction de la FSAB tient à remercier tous nos agents et collaborateurs ainsi que tous nos partenaires et nos tutelles qui œuvrent à cette enthousiasmante aventure scientifique interdisciplinaire au service de notre société, faisant localement de la Fédération des Sciences Archéologiques une belle réussite à poursuivre et à développer.



Pierre Guibert
Dir. Fédération Sciences
Archéologiques Bordeaux



p/o Jean-Paul Jourdan
Président
Michel Pernot
Vice-président Recherche

Pessac, le 3 juin 2015

Le président

à

Mesdames et Messieurs
les membres du HCERES

Objet : Réponse de la fédération des Sciences archéologiques de Bordeaux destinée aux membres du HCERES

Suite à la réception du rapport du HCERES concernant la fédération des Sciences archéologiques de Bordeaux, vous trouverez ci-joint, en retour, les observations rédigées par le directeur de cette fédération. Cette réponse a été validée par l'université de Bordeaux. En accord avec cette tutelle, la réponse a été contresignée uniquement par l'université Bordeaux Montaigne.


Jean-Paul JOURDAN

Paris, le / 4 JUIN 2015

Réf : INSHS/D/2015- 236



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – FR3383 –
Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux

Réf : **S2SF160009983 - FÉDÉRATION DES SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES
DE BORDEAUX**

Le CNRS a pris connaissance des remarques faites par la direction de la FR3383 *Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux* sur le rapport provisoire du HCERES, avec lesquelles il est d'accord. Il n'a, de son côté, pas d'observation particulière à formuler.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Bourdelais'.

Patrice BOURDELAIS
Directeur de l'Institut
des sciences humaines et sociales